

# BULLETIN

---

## Paroles de Mgr l'archevêque d'Aix

A SES JUGES

### Cour d'appel de Paris

---

*A la demande de plusieurs personnes nous reproduisons, au lieu du bulletin ordinaire le discours prononcé par Mgr Gouthesoulard devant ses Juges.*

*Tous voudront conserver ces paroles d'un évêque persécuté, tellement elles sont dignes, énergiques et patriotiques.*

*Le rédacteur de la partie légale publie plus loin quelques notes sur ce procès destiné à prendre rang parmi les causes célèbres.*

Un ancien curé, devenu archevêque, qui pendant vingt-deux ans n'a parlé qu'à des ouvriers et à leurs enfants pour leur apprendre à aimer Dieu et la France, pourrait être intimidé devant des juges, qu'il n'avait jamais vus sur leurs sièges ni de près ni de loin. Heureusement il n'en est rien. Dieu m'a promis pour le moment actuel son assistance spéciale. J'ai, de plus, le témoignage de ma conscience, qui me dit que j'ai fait mon devoir et usé de mon droit.

Je professe un grand respect pour la justice, qui est, après la religion, le fondement solide des Etats ; je ne doute pas que vous ne la rendiez avec lumière et indépendance.

Il m'en coûterait de me soumettre à l'humiliation imméritée de l'interrogatoire du prévenu ; je suis tout prêt à vous fournir respectueusement les loyales et libres explications de l'évêque.

Dans l'ancien régime, alors que le clergé était un ordre privilégié, qu'il existait une religion d'Etat, et que le roi était l'évêque extérieur : alors que, d'autre part, le Pape, souverain spirituel et temporel en même temps, avait une armée et faisait des alliances, il était interdit aux évêques français de se rendre à Rome sans autorisation.